

CONCOURS NATIONAUX

REGLEMENT :

A: ENGAGEMENTS

Les engagements individuels par tireur et discipline seront à joindre à la fiche d'inscription qui vous sera adressée (également disponible sur le site internet (<http://fscf.tir.free.fr>)).

Le montant des inscriptions est fixé comme suit :

- Senior et dame : 12 €
- CG CF JG JF : 8 €
- Ecole de tir : 5 €
- Gros calibre : 12 €
- Pistolet standard : 8 €
- Pistolet vitesse : 8 €
- Armes anciennes : 8€
- Tir posé : 8€

Le règlement se fera par chèque **uniquement**, ils seront à libeller à l'ordre de : **FSCF**.

Rappel sur les armes anciennes :

Les disciplines Armes Anciennes sont ouvertes à tous sans qualification et dans une catégorie unique Femme et Homme confondue. Le prêt d'arme est possible pour plusieurs tireurs. Cette année arrive l'Arme longue qui se tire à 25m sur le même cible qu'au pistolet, ouvert à tous.

B: CONDITIONS GENERALES

Tout engagement non parvenu à temps au responsable compétitions nationales dans les délais réglementaires ou non accompagné du montant des droits ne sera pas retenu.

Les organisateurs de chaque concours devront s'assurer de la régularité des inscriptions.

La participation aux championnats fédéraux est soumise à la participation et réalisation des points de qualification aux championnats régionaux, lesquels sont soumis de la même manière à la participation et réalisation des points qualificatifs aux championnats départementaux.

Toutes les situations non prévues par le présent règlement seront tranchées par la commission fédérale de TIR.

Le contrôle des résultats par la commission fédérale de tir est définitif et sans appel.

C: QUALIFICATIONS

Seront qualifiés aux championnats fédéraux les compétiteurs ayant réalisés au minimum les points qualificatifs (voir annexe 1) lors des phases qualificatives.

D: RETOUR DES RESULTATS QUALIFICATIFS

Le retour des résultats est fixé comme suit :

Disciplines tirées à Chalons : 10m (sauf école de tir), 25m (petit et gros calibre) et 50m au plus tard le 15 août 2015.

Disciplines tirées en Alsace : Ecole de tir, arbalète match, pistolet vitesse & standard au plus tard le 8 mars 2015.

Les résultats qualificatifs et les engagements sont à envoyer à :

Jean-Marc GELAIN (jm@gelain.net)

16 rue des Vosges

67230 BENFELD

E: CLASSEMENTS INDIVIDUELS

Les classements individuels seront établis dans toutes les catégories pour les disciplines suivantes à la seule condition qu'il y ait 3 tireurs inscrits. Si cette condition n'est pas remplie, le sur classement sera automatique.

Pistolet 10 mètres

Carabine 10 mètres

Arbalète 10 mètres

Pistolet 25 mètres 22lr

Pistolet 50 mètres

Carabine 50 mètres couché

Carabine 3X20

Tir Posé (D3 & S3)

S1-S2-JG-CG : 60 coups

D1-2-3-JF-CF et S3 : 40 coups

60 coups pour tous sauf D3
et S3 (40 coups)

30 coups

+de 50ans

**Le 3x20 se tire en cumul
avec le 50 mètres couché**

Pour les disciplines suivantes, seules les catégories mentionnées ci-dessous sont ouvertes :

Pistolet 10 mètres vitesse & standard :

- 40 coups

Pistolet 25 mètres gros calibre :

- Senior

- 30 coups

Pistolet armes anciennes :

Kuchenreuter	Mariette
Comminazzo	Vetterli Carabine 25m

F: REGLEMENT

L'utilisation du drapeau de sécurité est demandée à tous les tireurs. Si absence, aux **départementaux : Avertissement**, aux **régionaux et Fédéraux : moins 2 points**.

La durée des matchs sera conforme au règlement ISSF en vigueur, néanmoins une particularité subsiste pour la carabine 50m couché (C50) et le 3X20. Le 3 positions se tirera en cumul avec le C50. Le pantalon de tir sera autorisé pour les tireurs C50 et les tireurs 3 positions, le tir en cumul se fera dans l'ordre C50, puis 20 debout puis 20 genou, seront comptabilisés les 20 premiers coups du couché pour le résultat 3 positions. Le cumul se tirera en 3h00 préparation et essais compris.

Le C50 seul se tirera en 1h45, préparation et essais compris.

L'heure de convocation sur les plannings correspondra à l'heure de début de préparation

Pour les épreuves de pistolet 50m, pistolet 22LR et Gros calibre, il vous sera demandé à chaque épreuve, la licence FSCF mais en plus la licence FFT et la détention de l'arme. S'il manque un de ces papiers lors d'une manifestation, vous ne pourrez en aucune manière tirer.

Pour l'épreuve Vetterli, celle-ci se tire debout, avec une arme longue, et chargement par la bouche. Le type de calibre ou le type d'amorce est libre. La tenue est libre. Le tir se fait sur 13 balles, en ne gardant que les 10 meilleurs. Le comptage se fait de la même manière que le MLAIC.

Tout point non mentionné dans ce règlement sera étudié et tranché par la commission compétente.

G: CLASSEMENTS PAR EQUIPE

Les surclassements sont autorisés à la condition d'être déclarés sur les feuilles d'engagements.

Carabine & pistolet 10mètres

Seniors 2 / Dames 2

Poussins garçons et filles

Seniors 3 / Dames 3

Benjamins, benjamines

Minimes garçons et filles

Arbalète 10mètres

Cadets, cadettes

Tireuses sur 40 coups

Juniors garçons et filles

Tireurs sur 60 coups

Seniors 1 / Dames 1

Pistolet 25 mètres

Hommes

Armes Anciennes

Femmes

Catégorie unique

Pistolet 25 mètres gros calibre

Catégorie unique

Carabine 3X20

Pistolet 50 mètres

Hommes

S1/S2/S3

Femmes

Carabine 50mètres

Tir posé

Minimes garçons et filles, cadets et cadettes

Homme

Juniors filles, dames 1-2-3

Femme

Juniors garçons, seniors 1-2-3

Il est possible de faire une équipe de trois catégorie différente, celle-ci sera alors de type S1 ou D1

H: RECOMPENSES

Individuelles

Le premier se verra décerner le titre de champion national FSCF année 2017, une médaille dorée .

Le second recevra une médaille argentée. Le troisième recevra une médaille bronzée.

Par équipes

Les 3 tireurs de l'équipe classée première se verront décerner le titre de champion national FSCF année 2015 et recevront un fanion FSCF.

I: LIEUX DES FINALES

Pistolet et carabine 10mètres école de tir (PG-PF-BG-BF-MG-MF), l'arbalète 10metres, le pistolet vitesse & standard 10m et le tir des aînés se dérouleront les **01 et 02 Avril 2017 à TOUL pour la Vitesse et Standard, le reste à LAXOU.**

Pistolet et carabine 10 mètres (hors école de tir), pistolet combiné 22Lr, gros calibre, pistolet armes anciennes, pistolet et carabine 50 mètres, ainsi que carabine 3X20 se dérouleront les **15, 16 et 17 septembre 2017 à (lieu reste à définir).**

J: CORRESPONDANTS

Mr GELAIN Jean Marc

Responsable Compétition

Responsable Arbitrage

16 rue des vosges

67230 Benfeld

Tel : 06 37 43 13 54

Email : mondevert@hotmail.fr

Email : jm@gelain.net

Mr MORLET Richard

Correspondant Lorraine

23 bis rue Aristide BRIAND

54210 Saint Nicolas de Port

Tel : 06 14 89 68 28

Email: richard.morlet@wanadoo.fr

Mr KUBLER Gilbert

Correspondant Alsace

21b rue de l'église 68500 ORSCHWHIR

Tel: 03 89 74 27 79

Port: 06 84 35 94 64

Email: g.kubler@wanadoo.fr

Mr METAUT Jean

Correspondant Ile de France

10 rue Gaston Coute 93100 MONTREUIL SOUS BOIS

Tel: 01 48 45 76 08

Port: 06 14 33 87 78

Email: jean.metaut@worldonline.fr

Mr LEDRU Alain

Correspondant Champagne

23 Rue Jean Baptiste Armonville

51000 Chalons en Champagne

Tel : 06 78 51 40 77

Mr CAMBON André

37 rue des enclos,

76220 MONT ROTY

Tel: 02 35 90 38 08

Email: mg.cambon74@gmail.com

Mr SCHUTZ Claude

16a rue du petit Landau

68170 Rixheim

Tel :

Email: claudeschutz@numericable.fr

Mr HUSS Pierre

Consultant

Email: husspi@orange.fr